



## FO Action Logement AGIT pour la défense de votre pouvoir d'achat

Nous avons une première fois alerté la Direction le 30 mars dernier sur l'explosion des prix du carburant. Pour beaucoup d'entre vous, l'usage du véhicule pour se rendre au travail est une obligation qui pèse lourdement sur vos salaires.


Malgré l'urgence, la réponse de la Direction reste totalement déconnectée des réalités.

En nous renvoyant vers d'éventuelles annonces de l'État, la Direction affirme qu'elle ne souhaite pas entamer un processus de négociation portant sur le pouvoir d'achat de tous.

L'entreprise manque donc à sa responsabilité sociale.

## Nos revendications concrètes

l'entreprise doit agir immédiatement en activant des leviers concrets pour protéger votre reste à vivre :

- Flexibilité organisationnelle : Passage à 3 jours de télétravail pour tous, ou aménagement des horaires, à la demande et pour une période temporaire, pour réduire les frais de carburant,  **Ce dispositif ne coûte pas à l'entreprise !**
- Soutien financier direct : Revalorisation immédiate de la prime transport (actuellement plafonnée à 200 €/an) et du Forfait Mobilités Durables.
- Aide d'urgence : Mise en place d'une compensation financière directe face à la crise énergétique.

Il n'est plus concevable d'attendre des mesures gouvernementales hypothétiques. Nous exigeons l'ouverture immédiate de négociations car nous attendons des actes concrets, pas des espoirs de politique publique.

**FO Action Logement :**  
Mobilisé pour la défense de votre pouvoir d'achat

## Évolution de la procédure de gestion des incivilités Une nécessité !

Face à une hausse marquée des incivilités et agressions (de 43 à 65 signalements entre 2024 et 2025), la procédure de 2021 a été révisée. Elle était en effet peu connue et mal appliquée selon les services ou les régions. Voici les modifications :

- Un formulaire de déclaration en ligne sera prochainement déployé,
- Une graduation sur 4 niveaux a été instaurée, allant du manque de courtoisie à l'agression physique, sexiste, sexuelles. A chaque pallier sa réponse adaptée.

FO Action Logement soutient pleinement cette mise à jour nécessaire mais exige que son application soit stricte. Nous insistons sur une meilleure communication, en interne, de cette nouvelle procédure, par tous les canaux d'information internes afin d'être connue de tous.

## Évolution des règles sur le matériel informatique... ...Une vraie fausse évolution !

Les collaborateurs peuvent désormais laisser leur ordinateur portable au bureau sous clé, mettant fin à l'obligation quotidienne de le ramener à domicile.



Cependant, en cas d'imprévu empêchant la présence sur site le lendemain, l'absence sera non rémunérée !

FO Action Logement dénonce cette règle stricte, sans exceptions prévues, qui pénalise financièrement les salariés pour des problèmes ponctuels.

FO Action Logement regrette que la Direction s'appuie sur des "dérives" minoritaires pour imposer un risque financier à tous, et déplore la fin des arrangements souples qui pouvaient exister auparavant.

## Mesures de sécurité et gestion des vols à Grand Seine

Suite au vol d'une dizaine d'ordinateurs portables au 4ème et 7ème étage du site Grand Seine, la Direction a déposé plainte. Elle prévoit de rappeler les consignes de sécurité d'accès à l'immeuble, de mettre en œuvre des mesures correctives et de sensibiliser prochainement le personnel.



**La santé et la sécurité des  
salarié(e)s sont non négociables.**

A la demande de FO Action Logement :

- Une CSSCTextraordinaire sera réunie pour améliorer la sécurité des salariés à l'échelle nationale,
- Un CRRP Île-de-France extraordinaire, sur cet incident sera organisée.

## Les Déléguées Syndicales FO Action Logement

Anne-Marie PRECHOUX - tél : 06 81 78 07 05  
Sylvie PRIEM - tél : 06 10 38 72 25  
Fadila ZAROUR - tél : 06 22 68 64 32

**Prochain CSE  
LE 06 05 2026**

Pour toute question ou suggestion et pour recevoir nos communications, contactez-nous en transmettant votre adresse mail personnelle à : [fo-actionlogement@outlook.fr](mailto:fo-actionlogement@outlook.fr)